

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 13 février 1981

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et importante. Étant donné que les derniers chiffres publiés par Statistique Canada révèlent que le taux annuel d'inflation s'élève à 12 p. 100, que le prix des denrées alimentaires a augmenté de 15 p. 100 depuis un an, plus particulièrement le prix des légumes frais, qui est actuellement de 42.5 p. 100 plus élevé que sous le gouvernement conservateur il y a un an, et comme les libéraux ont de propos délibéré fait monter le prix du mazout de 9 p. 100 en un seul mois, je propose, appuyé par le député d'Okanagan-Similkameen (M. King):

Que la Chambre blâme le gouvernement libéral d'avoir pressuré le consommateur canadien entre des prix qui ont atteint des niveaux sans précédent, d'une part, et des baisses du salaire réel, d'autre part.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

LA POSITION DES DÉPUTÉS DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DE LA SASKATCHEWAN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que le premier ministre Blakeney, de la Saskatchewan, en équilibre instable sur la clôture, a eu la chance de tomber du côté des Canadiens, à la grande déception du député d'Oshawa (M. Broadbent) et du député de Mount Royal (M. Trudeau), je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie):

Que la Chambre exhorte les députés néo-démocrates qui représentent des circonscriptions de la Saskatchewan au Parlement d'Ottawa à voter contre le

projet de réforme constitutionnelle, à la demande de leurs commettants, et qu'elle ordonne au leader du NPD à la Chambre de ne pas exercer de sévices sur ses collègues qui comptent se prononcer contre ce projet.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SITUATION DE LA FEMME

L'ASSISTANCE DU MINISTRE À LA CONFÉRENCE INDÉPENDANTE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour proposer la motion suivante. Le ministre responsable de la condition de la femme a essayé d'annuler la conférence sur les femmes et la constitution qui est prévue pour les 14 et 15 février; par ailleurs, des centaines de femmes sont venues des quatre coins du pays pour tenir cette conférence importante contre la volonté du ministre. Aussi, je propose, appuyé par le député de Nepean-Carleton (M. Baker):

Que le ministre responsable de la condition de la femme sorte du cocon où il se terre pour essayer d'échapper aux regards des femmes, et qu'il se fasse un point d'honneur d'assister à la conférence des 14 et 15 février afin d'être au courant des problèmes jugés importants par ces femmes qui sont venues des quatre coins du pays.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

BELL CANADA

LE PROJET DE HAUSSE DES TARIFS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Comme vous devez le savoir, Bell Canada a demandé une hausse de 30 p. 100 pour certains de ses tarifs. Cette année, cette hausse va lui rapporter 183 millions de dollars, en sus de ses recettes courantes, et l'année prochaine, elle lui rapportera 550 millions de dollars de recettes supplémentaires. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre informe Bell Canada que son droit d'accès au Trésor public pourrait lui être retiré à moins qu'elle ne s'efforce davantage d'améliorer ses services et qu'elle ne limite les pressions qu'elle exerce pour obtenir ces hausses scandaleuses et injustifiées de 30 p. 100.

Des voix: Bravo!